

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 34 (1976)
Heft: 2

Artikel: L'arme pétrolière arabe : le scénario du possible
Autor: Majeri, Salah M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-137695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'arme pétrolière arabe : le scénario du possible

Salah M. Majeri ¹,
Genève

La Guerre de Ramadan déclencha l'arme pétrolière arabe. L'OAPEP ², réunie à Koweït, prit successivement trois mesures dans ce sens :

1. La réduction immédiate de sa production de 15 % et de 5 % chaque mois dès le 1^{er} novembre 1973.
2. L'embargo total à l'égard des USA et de la Hollande en raison de leur soutien inconditionnel à Israël.
3. L'embargo à l'égard du Portugal et de l'Afrique du Sud du fait de leur politique coloniale en Afrique.

Les deux premières mesures devaient être maintenues « jusqu'à la libération de tous les territoires arabes occupés par Israël en 1967 et le recouvrement des droits inaliénables du peuple palestinien ». Alors, un vent de panique secoua l'Occident industriel. Cependant, l'examen des données pétrolières tend à indiquer qu'en tous les cas aucune pénurie *grave* ne pouvait résulter des mesures arabes. Tout au plus la hausse des prix pétroliers, survenue seulement le 23 décembre 1973, pouvait-elle être un fardeau financier pour les pays importateurs habitués à disposer de pétrole arabe à bon marché. Comment dès lors interpréter ces données pour déceler la réalité de l'embargo ? Sans doute, leur interprétation est pour le moins hasardeuse, car les compagnies pétrolières internationales, les Etats producteurs et consommateurs préfèrent une discrétion absolue en la matière. N'empêche que diverses hypothèses peuvent expliquer cette atmosphère de crise : une pression américaine sur ses concurrents européens et japonais, un simple chantage arabe inefficace, une pénurie artificielle organisée par les compagnies internationales.

Cette étude, qui se limite à formuler un *scénario*, rejette ces hypothèses car elles sont à la fois fragmentaires et passionnelles, et adopte une approche globale.

Elle considère que l'embargo n'est qu'un voile utilisé par les pays arabes, les USA et les compagnies pétrolières, pour à la fois amorcer la « Pax Americana » au

¹ Oil Consultant.

² L'*Organisation arabe des pays producteurs de pétrole* comprend dix Etats membres : l'Arabie saoudite, le Koweït, Abou Dhabi, Qatar, l'Irak, l'Algérie, la Libye, l'Egypte, la Syrie et Oman. C'est à l'unanimité que ces décisions furent prises, à l'exception de l'Irak qui opta pour une politique plus radicale : la nationalisation des intérêts pétroliers américains.

Moyen-Orient et réaliser le relèvement des prix pétroliers. Ensuite, elle suggère que chacun d'eux assumait une part dans son déroulement.

Cependant cela ne signifie point que, dans ce jeu global et complexe, les forces en présence se sont fixées, de concert, un plan commun et des rôles respectifs bien définis. Ce sont, en fait, les techniques diplomatiques indirectes de suggestion et d'inspiration qui ont permis à ce plan de fonctionner.

Ainsi, les USA, désireux de restructurer les relations internationales en leur faveur, ont besoin d'une crise pétrolière pour revaloriser leurs ressources³. Ils préparent les conditions politiques et pétrolières nécessaires pour son application.

Les Etats arabes, détenteurs de l'arme pétrolière, décèlent la convergence partielle des intérêts américains avec les leurs et n'hésitent plus à l'actionner pour engager la dynamique de paix au Moyen-Orient et récupérer le contrôle de leur pétrole.

Enfin, les compagnies pétrolières internationales, qui détiennent le contrôle effectif⁴ du pétrole arabe et déterminent sa destination finale, sont à leur tour intéressées par une crise pétrolière pour obtenir un relèvement des prix pétroliers.

Ainsi donc, l'embargo ne se réduit ni à un simple chantage arabe, ni à une pression américaine sur ses concurrents européens et japonais par Arabes interposés, ni à un artifice des compagnies, mais résulte précisément de la convergence de ces trois projets. Et c'est d'ailleurs parce que cette convergence est momentanée et partielle que le temps fort, créé par l'embargo, était nécessaire. En effet, sans cela comment permettre que les Etats-Unis renouent avec les pays arabes sans s'aliéner Israël et le « lobby » sioniste américain⁵? Et comment soutenir un relèvement des prix du pétrole arabe sans encourir des réactions de la part des consommateurs américains, européens et japonais?

De même, comment sans ce temps fort, les Etats arabes vont-ils accepter la paix américaine alors que les Etats-Unis maintiennent un soutien militaire inconditionnel à Israël? Et comment vont-ils justifier un réajustement massif des prix pétroliers sans s'attirer les menaces des pays industriels?

Enfin, sans cette ambiance de crise, comment permettre aux compagnies pétrolières internationales d'augmenter leurs bénéfices afin de financer de nouvelles sources d'énergie?

Bref, dans cette optique l'embargo s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle diplomatie pétrolière internationale qui est un jeu complexe où trois acteurs principaux : les Etats-Unis, les compagnies pétrolières et les Etats arabes, surtout l'Arabie saoudite, s'affrontent, mais aussi coopèrent, selon des conduites évolutives et souvent équivoques.

Il y a lieu, pour vérifier ces hypothèses, de présenter dans une première partie, les données pétrolières et, dans une deuxième partie, la nouvelle diplomatie pétrolière internationale.

³ N. Sarkis : *Le pétrole à l'heure arabe*, Stock, Paris 1974.

⁴ 85 % du pétrole arabe est sous leur contrôle direct en 1973.

⁵ Cf. in Joseph S. Szyliowicz and Bard E. O'Neill : *The Energy Crisis and U.S. Foreign Policy*. Praeger, London 1975, p. 18, « Les Canaux du lobby sioniste pour influencer la politique étrangère américaine ».

I. LES DONNÉES PÉTROLIÈRES DE L'EMBARGO

L'introduction des mesures restrictives s'inscrit dans un marché pétrolier international déjà tendu par l'expansion exceptionnelle de la demande due à une croissance économique synchronisée dans les pays de l'OCDE et le développement de la crise énergétique américaine. D'ailleurs, seules les sources arabes, avec une production de 20 millions de barils par jour (b/j), en septembre 1973, s'avèrent aptes à satisfaire cette demande et à combler le déficit pétrolier international. Alors, en principe, la ponction soudaine de 5,8 millions b/j, en novembre 1973 ⁶, tend pour le moins à aggraver la tension du marché, à accentuer la crise américaine, et bien entendu à relever les prix pétroliers. Or, les données disponibles actuelles, si elles confirment l'envol des prix, engagent à des conclusions plus nuancées en matière de pénurie. En effet, que l'examen de ces mesures se fasse aussi bien du côté des Etats arabes que du côté de la production pétrolière mondiale, qu'enfin du côté de leur impact sur les Etats consommateurs les résultats soient, dans une large mesure, concordants : aucun risque de pénurie *grave*, pour le moins, n'existait. C'est dire que la panique du système industriel dépassait la réalité.

Ainsi, les Etats arabes ont officiellement et progressivement fait bénéficier quelques Etats consommateurs d'un traitement de faveur : la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Japon, les Etats africains et musulmans. Ils ont donc ouvert une brèche dans leur propre système de rétention. Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'ils ont inclus ces approvisionnements dans les taux de baisse édictés.

Ensuite, le boycott imposé à la Hollande fut tempéré, tout aussi officiellement, par les Etats arabes, pour permettre à la Belgique, à l'Allemagne et aux pays dits « amis », de faire transiter par Rotterdam le pétrole qui leur revenait. Cette deuxième brèche, introduite aussi par les Arabes, aboutit à ce que cet embargo soit à son tour devenu vite fictif, puisque sur les 2,6 millions b/j à 3 millions b/j reçus à Rotterdam, dont 0,7 million est d'origine non arabe, la Hollande n'en consomme que 0,5 million b/j.

De plus, l'embargo à l'égard des USA ne tarda pas, lui aussi, à être atténué. Les USA, qui n'importent des pays arabes que 6 % de leurs besoins de pétrole brut, purent, grâce à ces deux brèches, importer les produits raffinés de l'Europe. En outre, ils disposèrent de 4 millions b/j de pétrole canadien et latino-américain pour compenser la défaillance arabe.

De plus, les forces américaines à l'étranger ont été approvisionnées avant la levée de l'embargo de 100 000 b/j de pétrole arabe, soit le tiers de leurs besoins, par l'intermédiaire de raffineries d'Asie et d'Europe. Elles ont même reconstitué leurs stocks qui se sont élevés à 85 % de leur capacité ⁷. Cet approvisionnement s'est fait, au moins, avec l'accord tacite de certains pays arabes. C'est ainsi que l'Arabie saoudite, qui fournissait 60 000 b/j pour ces forces, détenait les informations nécessaires pour empêcher de telles pratiques : les compagnies mères d'ARAMCO lui ont transmis le

⁶ Mees, vol. IV, novembre 1973.

⁷ *International Herald Tribune*, 21 mars 1974, qui rapporte ces informations, précise que les chiffres sont approximatifs.

système d'approvisionnement de ces forces : localisation des raffineries et part du pétrole arabe servant à approvisionner ces forces⁸. D'ailleurs, les statistiques du Département américain du commerce, publiées le 8 avril 1974, montrent que les importations pétrolières d'Arabie saoudite furent⁹ :

Novembre 1973	18 017 444 b.
Décembre 1973	77 071 357 b.
Janvier 1974	257 187 b.
Février 1974	552 212 b.

Les sociétés mères d'ARAMCO nièrent ces allégations : Texaco reconnut que des livraisons furent effectivement faites à Portland, mais seulement pour être expédiées par pipe-line au Canada ; quant à Exxon et Mobil, elles affirmèrent que du pétrole saoudien a été, sans doute, importé des Caraïbes, mais il y fut stocké avant l'implantation de l'embargo.

A leur tour, les gouvernements saoudien et américain nièrent un tel détournement. Sans doute, vu ces explications, cet élément est difficile à interpréter, mais ce qui est sûr, c'est que l'Iran a compensé, dans une certaine mesure, les réductions arabes puisqu'il a doublé ses exportations vers les USA entre septembre 1973 et janvier 1974 (cf. tableau I).

Tableau I. — Exportations pétrolières des pays arabes et de l'Iran aux Etats-Unis *

	1973		1974			
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.
	(en millions de barils)					
Arabie saoudite	17 967	23 075	18 017	7 071	257	552
Koweït	1 334	1 724	3 067	95	—	—
Irak	515	364	515	—	—	—
Qatar	1 222	543	962	—	—	—
EAU	2 652	1 920	2 505	562	—	—
Algérie	3 715	3 690	2 127	1 641	—	—
Libye	4 603	5 095	4 819	1 227	—	—
Egypte	—	782	—	—	—	—
Tunisie	244	672	672	45	259	32
Iran	6 165	7 544	11 122	9 823	13 534	11 809

* Source : US Department of Commerce, Bureau of Census. *Pétrole et Gaz arabes*, vol. VI, n° 125, 1^{er} juin 1974, p. 18.

Cet embargo ne fut donc pas très rigide. L'examen de son impact sur la production mondiale, et surtout arabe, et c'est peut-être l'élément de base pour apprécier l'effectivité des mesures pétrolières, indique que cet effet fut très réduit. La production mondiale s'est en effet accrue à un taux de 9,2 % en 1973, alors que ce taux n'était que de 5,2 % en 1972¹⁰. De même, la production arabe a eu un taux d'augmentation supérieur au taux moyen mondial : la zone du Golfe a eu un taux de 17 % avec une

⁸ Témoignage du président d'Exxon devant une sous-commission du Sénat ; *International Herald Tribune*, 24 août 1973.

⁹ Mees, vol. XVII, n° 26, 19 mars 1974, p. 5.

¹⁰ Statistiques 1973 du Comité professionnel du pétrole, Paris.

progression de 43,8 % à Bahrein, de 35,5 % en Irak, de 30 % à Abou Dhabi et de 27,7 % en Arabie saoudite. Le Koweït et la Libye réduisirent respectivement leur production de 8,5 % et 2,9 %, alors que l'Algérie se limita à un taux de 1,8 %.

D'ailleurs, *The Economist* fit un sondage pour savoir si les mesures arabes affectèrent le rythme de la production du Golfe. Il compara le nombre des tankers, en septembre 1973 et en janvier 1974, qui enlevèrent le brut à Ras Tanura et Mina Al Ahmadi, les deux principaux terminaux arabes du Golfe. Et il conclut, devant la similitude des chiffres, qu'en plein embargo le pétrole arabe ne fut pas si rare et atteignit même le niveau de septembre 1973 (cf. tableau II).

Tableau II. *

Tankers	(novembre 1972 = 100)	
	A. S.	K.
Production en septembre 1973	130	104
Embarquements attendus du 1 ^{er} au 30 janvier 1974 avec 15 % de moins	110	88
Embarquements actuels	128	101

A.S. = Ras Tanura
K. = Mina Al Ahmadi.
La figure intéresse : 409 tankers d'une capacité de 45 tonnes.

* *Source* : *The Economist*, 16 février 1974, p. 74.

Ce qui est sûr, c'est que le marché international a disposé de fournitures suffisantes pour compenser les réductions arabes. Ainsi, le caractère effectif des restrictions arabes n'est pas confirmé par l'examen de la production moyen-orientale. Mais qu'en est-il de leur impact sur l'approvisionnement des pays consommateurs ? Deux enquêtes furent entreprises en ce domaine.

La première étude du professeur Robert Stobaugh, pour le *US Senate Subcommittee on multinational corporations*¹¹, analyse les effets des mesures arabes sur cinq pays : les USA, le Japon, l'Allemagne fédérale, la France et la Grande-Bretagne. Elle constate que les compagnies octroyèrent, en principe, un même pourcentage des besoins à ces pays, ce qui équivaut à détourner indirectement les mesures arabes, grâce à la répartition du pétrole non arabe. Cependant, en pratique, les USA ont subi, en décembre 1973, une baisse de 6,1 % de leurs disponibilités pétrolières, alors que les quatre autres pays ne subirent qu'une perte de 3,4 %. Elle conclut donc à l'existence de mesures restrictives.

La deuxième étude, entreprise par la CEE, confirme nos propres conclusions. En effet, l'étude comparative des importations pétrolières de la CEE, pour les deux périodes d'octobre 1972 à mars 1973 et d'octobre 1973 à mars 1974, l'amène à constater « que globalement les importations de pétrole brut de la *Communauté*, pendant la crise, n'ont pas été sensiblement différentes de celles de la période de référence »¹².

¹¹ PIW, vol. XIII, n° 31, 5 août 1974, p. 1-2.

¹² CEE : *Rapport de la Commission sur le comportement des entreprises pétrolières dans la Communauté pendant la période d'octobre 1973 à mars 1974*, Bruxelles, 10 décembre 1975, p. 58.

Toutefois, elle atténue cette constatation en différenciant l'impact de ces mesures par pays où la baisse des importations se situe entre — 13,2 % pour le Danemark et + 2 % pour l'Italie.

Ainsi donc, point de pénurie grave. Cependant, l'effet de ces mesures sur les prix fut amplement prouvé. Et c'est le point principal de convergence des Arabes, des USA et des compagnies. En effet, l'annonce de ces mesures déclenche une atmosphère de pénurie sur le marché libre, encore marginal puisque ses transactions ne dépassent pas 10 % du total du commerce pétrolier international. Les prix réalisés, qui traduisent l'affolement des opérateurs, atteignirent au mois de décembre 1973 20 \$/b. D'un autre côté, l'OPEP releva les prix affichés le 23 décembre 1973 pour porter le prix du brut de référence (Arabe léger 34° API F.O.B. Golfe) à 11,65 \$/b. Entre-temps, les prix du brut de participation dépassèrent le niveau conventionnel de 93 % des prix affichés. Enfin, l'OPEP annonça une réforme du système des prix.

En conclusion, les données pétrolières confirment que le caractère fictif de l'embargo servait l'objectif essentiel recherché par les USA, les Arabes et les compagnies, à savoir le relèvement des prix. Et c'est la raison principale de son déclenchement.

II. LA NOUVELLE DIPLOMATIE PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE

Dès 1968-1969, plusieurs phénomènes tendent à remettre en cause l'équilibre pétrolier international : le marché international, jusqu'ici excédentaire, tend à se transformer en un marché de vendeurs. Tout d'abord, une crise énergétique américaine paraît inévitable à moyen terme si la demande ne cesse de croître à un taux annuel de 4 %, alors que le contrôle des prix du pétrole et du gaz, les mesures antipollution et le retard dans le développement de l'industrie nucléaire sont, eux, maintenus. D'ailleurs, dès 1970, la production pétrolière américaine plafonne à 11,297 millions b/j, puis décline en même temps que la demande passe de 15,1 millions b/j en 1971 à 18 millions b/j en 1973 et tend, à ce taux, à atteindre environ 21 millions b/j en 1975 et 25 millions b/j en 1980, ce qui ne peut se traduire que par une dépendance accrue des Etats-Unis vis-à-vis du pétrole non américain : étranger en général et arabe en particulier. Ainsi, les importations américaines s'élevèrent en 1972 à 4,6 millions b/j, soit une augmentation de 55 % pour la période de 1969 à 1972 et leur part dans la consommation américaine atteignit 27 % en 1972 pour tendre à 33 % en 1973 et même 50 % en 1980 ¹³, et dont presque la moitié proviendra de la zone arabe. Ensuite, la perspective d'une crise de l'énergie à long terme n'est plus impossible. Le ratio réserves prouvées/production, qui demeura stable entre 1950 et 1970 à 15, tend à décliner sous l'action de la demande, dont le taux de croissance dépasse celui des réserves. Au rythme modéré de 5 % de la demande, les réserves actuelles ne suffiront que d'ici à 1990 ¹⁴. Or, seule la zone arabe, qui détient 54,8 % des réserves mondiales

¹³ United States Congress House. Committee on Foreign Affairs : *Oil negotiations, OPEC, and the stability of supply*. Déclaration de M. William Simon devant le « Subcommittee on Foreign Economic Policy, US Congress, first session, 6-8 septembre 1973.

¹⁴ Hassan, Mohammad Salman : *La nouvelle stratégie du Cartel international*, PGA n° 92, 15 décembre 1972, p. 19. (cité-ci-après : Hassan).

en 1970 et en particulier le noyau pétrolier arabe, composé de l'Arabie saoudite, du Koweït et d'Abou Dhabi, peut satisfaire cette progression future des importations.

Enfin, l'industrie entre dans la phase des coûts croissants¹⁵. Les coûts élevés des nouveaux gisements pétroliers à découvrir et à exploiter en mer du Nord, en Alaska... et des nouvelles technologies pour les autres sources d'énergie sont sans commune mesure avec les coûts de production de l'OPEP. Ceux-ci, qui reviennent entre 10 cents et 1,5 dollar sont à comparer aux coûts de production estimés aujourd'hui à 4 à 5 dollars le baril pour le pétrole de la mer du Nord, à 4,50 à 5 dollars pour un équivalent de baril-pétrole pour l'énergie nucléaire, à 10 à 11 dollars pour les sables asphaltiques et à 12 à 13 dollars pour les schistes bitumineux. Ces coûts comprennent une rémunération de 15 à 20 % du capital investi, mais ne comprennent pas les redevances et les taxes dans les pays producteurs¹⁶.

Ainsi, la dépendance énergétique américaine, la perspective de crise pétrolière et l'augmentation des coûts de développement modifient les positions de force des USA, des compagnies internationales et des Etats producteurs, en faveur de l'OPEP. Mais tous aspirent à modifier les anciennes règles du jeu pétrolier pour résoudre le défi énergétique. Et pour cela, il n'y a qu'une solution : le relèvement des prix pétroliers, après un règlement politique au Moyen-Orient. Cependant, ils s'aperçoivent en même temps qu'ils ont chacun de leur côté diverses contradictions — relatives à la disparité de leurs projets — à surmonter pour atteindre ces deux objectifs. Et ces contradictions ne peuvent être résolues *que s'il y a un temps fort, une crise*. D'où la nécessité d'un voile.

Alors, les USA commencèrent à préparer les conditions pétrolières et politiques d'une « Pax Americana » au Moyen-Orient. Les Arabes déclenchèrent la Guerre de Ramadan, puis l'embargo. Mais si la guerre ne peut être facilement simulée, l'embargo le fut, dans une large mesure, sans difficultés. Enfin, les compagnies s'inclinèrent apparemment devant les « décisions » arabes et exécutèrent les restrictions. Les deux objectifs furent jusqu'ici atteints : reflux américain aux USA et relèvement des prix.

Toute la difficulté de ce scénario fut de coordonner les actions et d'éviter un emballement de la situation qui la rendrait incontrôlable. Mais les liens politiques étroits entre les USA, l'Arabie saoudite et les compagnies s'avèrent un efficace moyen de sécurité.

1. Les USA et l'embargo

La politique américaine au Moyen-Orient, depuis 1970, résulte de la conjonction de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le reflux américain au Moyen-Orient s'avère une condition sine qua non de la restructuration des relations internationales en leur faveur. C'est en

¹⁵ Chevalier, Jean-Marie : *Le Nouvel enjeu pétrolier*, Calmann-Lévy, 1973, Paris, p. 77-85. Cependant, Morris Adelman continue à soutenir que les coûts demeurent décroissants.

¹⁶ PGA : « Les sources alternatives d'énergie et leurs perspectives de développement », *PGA*, vol. VII, n° 143, p. 28.

effet le Moyen-Orient, où règne un climat de tension, qui peut être une grave menace à la détente entre les super-grands et accessoirement dans leur jeu triangulaire avec la Chine. Il suffit d'une initiative irresponsable des puissances locales pour déclencher une confrontation nucléaire. L'amorce d'une stabilisation du conflit israélo-arabe, sous l'égide américaine, s'avère donc indispensable.

Cependant, comment engager un tel processus de paix, alors que militairement les Russes sont implantés en Egypte et que les USA soutiennent inconditionnellement Israël ?

C'est encore le Moyen-Orient, parce qu'il sous-tend une mer de pétrole au Golfe, qui permet aux USA de revaloriser leurs propres ressources et de relever le défi énergétique, mais aussi de reprendre leur suprématie financière, commerciale et économique, qui ne cessa de décliner depuis la fin des années 1950 ¹⁷.

Or, là aussi, comment obtenir des pays producteurs qu'ils prennent des initiatives pétrolières dans l'intérêt américain, alors qu'en principe les USA s'opposent à de telles actions pour protéger leurs compagnies et leurs alliés israéliens ?

Bref, les intérêts arabes et les intérêts américains ne paraissent plus inconciliables, à la veille de 1970, mais l'engagement inconditionnel américain en faveur d'Israël rend en pratique toute convergence impossible. C'est à la solution de cette principale contradiction que dut alors s'atteler la politique étrangère de Nixon-Kissinger. La philosophie politique de Kissinger semble offrir une issue à cette contradiction. Elle affirme qu'une crise ne se résout « qu'à chaud ». C'est ce qui va se traduire par les « chocs Nixon » : la reconnaissance de la Chine par les USA sans avertir l'allié japonais, les décisions économiques et monétaires d'août 1971 qui se présentent comme un fait accompli aux alliés et concurrents de l'Europe et du Japon. Les USA vont-ils pour autant préparer, encourager, ou même ne pas arrêter le déclenchement d'une crise au Moyen-Orient ? Ce qui est sûr, c'est que les USA se préparèrent à une telle éventualité sur tous les plans et transmirent ce message diplomatique aux pays arabes concernés. Les USA commencèrent l'ébauche d'un équilibre régional fondé sur la « Pax Americana ». Ils s'engagèrent, dès 1970, dans un jeu politico-pétrolier complexe pour consolider leurs appuis principaux : l'Iran et l'Arabie saoudite, en dehors d'Israël, et favoriser un futur rapprochement avec l'Egypte et la Syrie.

Dans le domaine pétrolier, la politique américaine ne découragea pas les revendications de l'OPEP, si même elle ne les stimula pas en sous-main. C'est M. James Akins, alors directeur de l'énergie au Département d'Etat, qui attira en premier l'attention sur « la crise de l'énergie... » ¹⁸ et sur le renversement du marché international en faveur des pays producteurs. C'est encore cet officiel américain qui, durant le Congrès arabe du pétrole à Alger, le 2 juin 1972, alors que l'Irak venait la veille de décréter la nationalisation de la trop célèbre IPC, étonna par la présentation d'une communication modérée. Il y laissa entendre qu'une nationalisation des compagnies pétrolières ne peut en tout cas pas affecter les USA puisque « la contribution du pétrole étranger à l'économie américaine est inférieure à 1/500 du produit brut et un

¹⁷ Chevalier, Jean-Marie : *Le Nouvel enjeu pétrolier*, p. 94.

¹⁸ Akins, James : « La crise de l'énergie : le loup est dans la bergerie », *Foreign Affairs*, avril 1973.

tiers seulement de l'investissement pétrolier à l'étranger est localisé au niveau de la production, et la nationalisation des compagnies américaines aboutira seulement à une perte annuelle de 700 millions de dollars »¹⁹.

C'est encore M. Akins, devenu entre-temps ambassadeur en Arabie saoudite²⁰, qui poussa dès le début des hostilités ARAMCO à agir aux USA pour presser le gouvernement à modérer sa politique pro-israélienne.

Est-il possible que ces initiatives d'un responsable américain, de haut rang, aient pu se faire en dehors de directives politiques ? Faut-il pour autant, sur ce point, rejoindre Morris Adelman, qui n'hésite pas à qualifier M. Akins comme le principal architecte et défenseur des accords de Téhéran ? Il décela dans sa désignation en tant qu'ambassadeur auprès de l'Arabie saoudite un indice de la nouvelle politique pétrolière américaine²¹. Ce qui est certain, c'est que les USA conservèrent le contrôle de la situation pétrolière en jouant de la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran. D'une part, ils accusent les Arabes de toutes les décisions pétrolières pour mieux couvrir l'Iran qui favorise la hausse des prix. D'autre part, ils félicitent l'Arabie saoudite de sa modération et de sa pondération.

Cette politique pétrolière permit aux USA de revaloriser leurs ressources nationales, d'obtenir le retrait, sans trop de dommages, des compagnies pétrolières américaines des concessions du Moyen-Orient, et surtout elle consolida le rôle régional de l'Iran et le leadership arabe de l'Arabie saoudite.

Dès lors que ces deux principaux appuis régionaux sont bien établis, l'Amérique tenta, dans un deuxième temps, de pêcher le gros poisson arabe : l'Égypte.

Sans doute, le plan de Rogers et son acceptation par Nasser, dès 1970, fut le premier pas dans la reprise des contacts égypto-américains. Mais c'est après l'accession de Sadate au pouvoir que l'opportunité se confirma pour la diplomatie américaine. Sadate, dont le pouvoir était fragile, était plus ou moins forcé de « prouver » sa détermination de libérer les territoires égyptiens occupés par Israël, sinon il risquait d'être renversé. Or, le refus soviétique de lui fournir des armes offensives, de crainte d'une défaite arabe qui détruirait son influence dans la zone, l'encouragea à se tourner vers les Américains. Il le fit progressivement et principalement par l'intermédiaire de l'Arabie saoudite, devenue le centre de décision arabe. En premier lieu, il accéda, en principe sans contrepartie, à la demande américaine essentielle : le retrait d'Égypte des experts militaires soviétiques, le 12 juillet 1972. Heykal, l'ancien confident de Nasser, affirme dans son livre sur la *Guerre de Ramadan* que cette décision fut prise sur les conseils de l'Arabie saoudite. Ce que Sadate contesta. Ce qui est essentiel, c'est que cet acte diplomatique égyptien relève d'une technique d'ouverture diplomatique confirmée : il s'agit d'indiquer au partenaire sa disposition de trouver un terrain d'entente avec lui. C'est d'ailleurs à cette technique qu'a eu recours Kissinger pour rompre le gel des relations sino-américaines.

¹⁹ La communication de M. James Akins au Huitième congrès du pétrole, Alger, 2 juin 1972.

²⁰ Alors que Mr. Richard Helms, ancien directeur de la CIA, se charge de l'ambassade américaine à Téhéran.

²¹ Adelman, Morris : « Politics, Economics, and World Oil », *The American Economic Review*, mai 1974, p. 258.

En deuxième lieu, Sadate envoya son représentant personnel, Hafez Ismaïl, pour rencontrer Kissinger le 13 février 1973. Celui-ci a informé Ismaïl que « seule la réalité commande la diplomatie américaine et, en l'état actuel, aucune initiative américaine ne peut réussir... »²². Sadate déduisit de ce message que *sans* une action militaire égyptienne capable de rompre la suprématie israélienne, aucune action diplomatique américaine ne peut être entreprise. Est-ce que Sadate a mal interprété le message de Kissinger ou était-ce bien un appel du pied de celui-ci ?

La suite des événements semble donner raison à Sadate. En effet, le déclenchement des hostilités a, paraît-il, pris au dépourvu les Américains. Et sans doute, seuls, selon Sadate, furent avertis de sa décision deux chefs d'Etat étrangers : Fayçal d'Arabie saoudite et Boumédiène d'Algérie, car le second, chef de file des pays non alignés, jouit d'un large respect en Union soviétique et le premier représente la force spirituelle de l'Islam, la puissance du pétrole, et surtout l'alliance avec les USA. Or, il est difficile d'admettre que la diplomatie prudente de Fayçal accepta, sans prendre des précautions préalables, de soutenir une tentative militaire hasardeuse. Peut-être cette prudence l'a-t-elle seulement amené à ne faire intervenir l'embargo qu'après s'être convaincu que l'effort militaire arabe était substantiel ou bien l'a-t-elle engagé à s'assurer que l'Egypte a pris les précautions nécessaires, du côté américain, de ne pas s'aventurer dans un chemin sans issue.

C'est cette deuxième hypothèse qu'a soutenue le président Assad qui accuse Sadate d'avoir prévenu les USA que l'effort égyptien se limitait à traverser le canal de Suez, alors qu'il s'était engagé avec les Syriens à ne pas accepter le cessez-le-feu avant d'avoir libéré la zone des cols stratégiques du Sinaï. Ainsi, Sadate aurait permis aux Israéliens de concentrer leurs forces sur le front syrien. Plus encore, il aurait même cherché à la fin de la guerre à pousser la Jordanie à entrer dans le conflit, afin de créer les conditions d'un règlement du problème palestinien²³.

Sans doute, cette déclaration syrienne peut être due à la polémique récente entre l'Egypte et la Syrie, après la conclusion du deuxième accord du Sinaï qui édicte l'évacuation des cols stratégiques et énonce l'exclusion de l'emploi de la force par l'Egypte. D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, Sadate a accusé les Syriens d'avoir réclamé le cessez-le-feu par Russes interposés dès le déclenchement des hostilités. Mais un fait troublant, d'importance peut-être mineure, fut révélé qui rend moins improbable le scénario d'Assad. Il s'agit d'une déclaration faite devant la Commission des chambres d'investigation sur la CIA par M. Ray Cline²⁴, l'ancien chef de la sécurité du Département d'Etat, qui affirme « avoir tenté d'informer Kissinger quelques heures avant le début des hostilités de la nouvelle crise au Moyen-Orient. Mais il n'a pu l'atteindre à *New York!!!* » N'est-ce pas une coïncidence troublante qu'il soit difficile aux services de sécurité américains d'entrer en contact de Washington à New York avec Kissinger, pour l'informer qu'un grave conflit, qui peut entraîner une guerre nucléaire entre les USA et l'URSS, se prépare au Moyen-Orient. Jusqu'où les USA furent-ils informés de l'action égyptienne reste un point d'interrogation.

²² Interview de Sadate, in *Chabab Alarabi*, 22 décembre 1975.

²³ De Borchgrave, Arnaud : « Why Assad hates Sadat », *Newsweek*, 5 janvier 1976.

²⁴ *International Herald Tribune*, 27 octobre 1975.

L'essentiel est que les USA ont pu, malgré leur soutien à Israël et malgré l'embargo, refouler l'URSS d'Egypte, reprendre l'initiative diplomatique au Moyen-Orient et déclencher la dynamique de paix américaine.

D'un autre côté, ils ont réussi à obtenir, sous le couvert d'une confrontation avec les producteurs, grâce à la pénurie, le relèvement des prix pétroliers : leurs concurrents économiques ne sont plus favorisés et leur indépendance énergétique à terme est ainsi déclenchée. Leur succès est, à ce point de vue, significatif.

2. Le jeu arabe

L'attitude arabe est la moins complexe. L'embargo s'inscrit dans le projet national de libération politique et économique : obtenir l'évacuation des territoires arabes occupés par Israël et le règlement du problème palestinien, et reprendre le contrôle des ressources pétrolières arabes²⁵.

Sans doute, déjà à trois reprises, mais sans résultats, l'arme pétrolière fut tentée par *certaines* Etats arabes : en 1948, l'Irak arrêta l'approvisionnement de la raffinerie de Haïfa occupée par Israël ; en 1956, la Syrie, pour s'opposer à l'agression tripartite de l'Egypte, laissa endommager la Tapline ; en 1967, l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite... établirent un embargo temporaire à l'égard des USA, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale accusés de soutenir l'agression israélienne. Cependant, cette fois, les conditions paraissent propices. En effet, un consensus politique arabe ne tarda pas à se réaliser après le rapprochement saoudo-égyptien en 1971, pour en finir avec l'état « ni guerre ni paix » qui règne au Moyen-Orient et qui ne peut, en dernier ressort, que consolider l'occupation israélienne des territoires arabes et ronger les régimes arabes. Et, pour la première fois, les Etats arabes producteurs modérés, dirigés par l'Arabie saoudite, se joignent aux Etats radicaux et s'engagent à utiliser l'arme pétrolière. Et cette décision saoudienne ne fut point prise à la légère. L'Arabie saoudite²⁶ prit conscience que cette fois, et pour une *courte période*, les Arabes disposent d'un pouvoir pétrolier effectif, apte à leur redonner l'initiative internationale. Elle constate en même temps que cette arme, si elle est utilisée avec à-propos, conviendra aux intérêts américains et à ceux des compagnies internationales. Autrement, elle se transformerait en « boomerang » et se retournerait contre ses promoteurs.

C'est alors avec beaucoup de patience qu'elle s'assura que l'Egypte n'était plus liée militairement à l'URSS. Et c'est aussi avec une infinie prudence, et par divers signaux, que la diplomatie saoudienne s'enquit des intentions américaines. Le Cheikh Yamani commença par informer les responsables du Département d'Etat que son pays liait étroitement l'expansion pétrolière, réclamée par les USA, à la politique américaine vis-à-vis d'Israël²⁷. Puis il signala à ARAMCO qu'elle a intérêt à presser son

²⁵ Ghali, Boutros : « L'Arme du Pétrole et la Stratégie mondiale », in *Syassa Al-Daoulya*, n° 41, juillet 1975, p. 8.

²⁶ Le fait d'insister sur l'attitude saoudienne s'explique à la fois par son rôle de leader, son poids pétrolier, mais ne signifie point que d'autres Etats arabes n'assumèrent pas des rôles significatifs, tels que l'Algérie, la Libye, l'Irak ou Abou Dhabi...

²⁷ *Washington Post*, 3 avril 1973.

gouvernement dans ce sens. Enfin, il suggéra aux compagnies pétrolières, lors de négociations à Genève sur la participation, de téléphoner à Fayçal à Paris. Celui-ci leur indiqua alors que l'Égypte lui réclamait un soutien plus prononcé et qu'il craignait qu'en ce cas « elles perdent tout ». Les compagnies ne se le firent pas répéter deux fois et transmirent le message à Sisco, le sous-secrétaire, qui les rassura sur les intentions du roi : ce n'était, selon lui, qu'un simple bluff ²⁸. Et c'est enfin, avec une extrême souplesse, que l'Arabie saoudite accepta, au sein de l'OAPEP, après le déclenchement de la guerre, d'appliquer les mesures d'embargo. La rétention fut à la fois progressive et en fonction de l'attitude de chaque pays dans le problème palestinien. Rien n'était définitif dans l'inimitié, tout restait possible dans le sens de l'amitié. Le Cheikh Yamani et Abdesselam se chargèrent de présenter, dans les diverses capitales occidentales, la nature diplomatique de ces mesures et de les « gérer » en quelque sorte. L'alliance de la souple détermination du premier et la clarté des principes du deuxième permirent à la position arabe d'être présentée dans son unité, mais aussi dans sa diversité, tout en la maintenant dans des limites tolérables.

L'entrée en scène de la diplomatie de Kissinger et ses premiers succès, les positions de principe de la Communauté des neuf amenèrent progressivement les États arabes à lever l'embargo.

Le résultat diplomatique resta inachevé. Mais la maîtrise pétrolière fut réalisée.

3. La stratégie des compagnies pétrolières internationales

L'embargo, parce qu'il favorise un relèvement des prix, s'inscrit dans le processus de structuration de l'industrie pétrolière internationale pour préparer la fin du pétrole et le contrôle du marché énergétique.

Dès la fin des années 1960, l'industrie pétrolière internationale redouta une pénurie future de capitaux pour satisfaire les besoins énergétiques croissants, dont le coût total fut évalué à 3,2 trillions de dollars pendant la période 1970-1985 et pour un taux de croissance de la consommation mondiale de 5 %. Or, diverses pressions tendent à réduire les marges de bénéfices des compagnies pétrolières internationales et à écarter la possibilité d'un autofinancement, comme ce fut largement le cas dans le passé.

En premier lieu, l'OPEP ne cessa d'accroître la fiscalité pétrolière. Ainsi la Libye, dès 1969, qui détient une position clé sur l'échiquier pétrolier, grâce à la qualité de son pétrole, à sa faible teneur en soufre et à sa proximité de l'Europe, déclencha les pressions fiscales. Il y eut même des risques de nationalisation. Or, la perte brutale du pétrole arabe ferait assécher leur principale source de revenus et rendrait inévitable cette pénurie. En deuxième lieu, les États consommateurs, et particulièrement les USA, vu l'hostilité vis-à-vis du « big oil », s'apprêtèrent à alourdir, à leur tour, leur fiscalité pétrolière en réduisant la provision pour reconstitution de gisements de 27,5 % à 22,5 %.

²⁸ Sampson, Anthony : *The Seven Sisters*. Hodder and Stoughton, Londres 1975, p. 294 (ci-après : « Sampson »).

Enfin, la hausse des coûts de production et de développement, due à l'inflation et à l'utilisation de nouvelles technologies, aggrava ce déficit de capitaux qui atteignit, en 1969, pour 37 compagnies pétrolières américaines, 4 milliards de dollars sur un volume d'investissements de 11,8 milliards ²⁹.

Face à ce défi, les grandes compagnies internationales avaient le choix entre : l'immobilisme, la réduction de leurs activités ou le relèvement des prix pétroliers. Or, aucune des deux premières options n'était facilement acceptable. L'immobilisme était insupportable au cartel qui a jusqu'ici contrôlé le marché international et qui, de surcroît, ne peut développer ses ressources qu'avec un horizon prévisible de dix ans. De même, il ne pouvait accepter de perdre, sans réagir, ses gigantesques réserves au Moyen-Orient, et par là sa principale source de revenus.

Enfin, le cartel n'était pas disposé à réduire ses activités et à laisser d'autres sociétés s'installer dans ce secteur névralgique. Seul le relèvement des prix pétroliers paraissait une option acceptable, car il permettait d'accroître les revenus et de maintenir la maîtrise du marché pétrolier, et même de l'étendre au marché énergétique global. Et seul le relèvement du prix du pétrole arabe était possible, car le prix du pétrole américain restait contrôlé.

Or, comment réaliser ce réajustement sans être accusé par les pays importateurs d'exercer un pouvoir de monopole et de s'incliner devant les « exigences des Arabes » ? La stratégie fut de se décharger de ce fardeau sur l'OPEP et de lui assigner *progressivement* ce rôle.

Cette stratégie permit à la fois de dégager sa responsabilité en matière de prix, ensuite de récupérer les investissements au Moyen-Orient, de satisfaire les revendications des pays producteurs et d'établir avec eux des relations plus larges. Elle postulait la réalisation d'une double condition : tout d'abord, l'élargissement du cartel pour maîtriser l'évolution des négociations avec les pays de l'OPEP et éviter un emballement incontrôlable ; ensuite, la possibilité de l'existence d'une politique pétrolière modérée de l'OPEP qui était prête à assumer le transfert sans mettre en danger le développement futur de l'industrie.

La stratégie adoptée repose sur deux axes : d'abord, se consolider et ensuite se dégager au Moyen-Orient.

En premier lieu, les « Seven Sisters » obtiennent des autorités américaines l'immunité à l'égard des lois antitrust pour élargir le cartel aux indépendants américains et aux sociétés européennes et le dénomment : le « groupe de New York ». Ainsi, elles profitent des négociations en Libye pour obtenir ce privilège et consolider leur contrôle sur l'industrie ³⁰.

Le deuxième axe fut son dégageement progressif et concerté du régime des concessions au Moyen-Orient.

Dans un premier temps, les compagnies acceptent de s'engager dans un processus de négociations avec l'OPEP, à la fois en matière de fiscalité pétrolière et de partici-

²⁹ FNCB : « Oil Finances : changed scenario », *Energy Memo*, vol. XI, n° 3, juillet 1975.

³⁰ *Petroleum Intelligence Weekly* (ci-après : PIW) du 6 mai 1974 publiée dans un supplément spécial les textes complets, jusqu'alors confidentiels, des « Libyan Producers Agreements ».

pation, d'où les accords de Genève, Tripoli, Téhéran, sur les prix, et de New York, sur la participation. Mais ce n'est qu'une étape transitoire, car les prix pétroliers ne s'élèvent pas assez vite et n'écartent pas totalement la responsabilité des compagnies. Seul le temps fort de l'embargo peut provoquer une rupture brutale du système des prix, et accélérer le contrôle de la production. Les compagnies ont-elles favorisé pour autant cette « crise » ? Certains indices, tels les scandales sur leur comportement en Italie, en France ou au Japon, tendent à l'accréditer. Mais l'essentiel reste que les compagnies utilisèrent leur contrôle effectif sur le marché, pour justifier leur rôle d'intermédiaire indispensable entre les producteurs et les consommateurs. Aux producteurs, elles commencèrent avant l'embargo par user de leur influence aux USA pour favoriser une entente arabo-américaine³¹ : campagne publicitaire, lettres aux actionnaires, contacts avec le Département d'Etat... Puis, elles transmirent des informations sur le système d'approvisionnement des consommateurs, même sur celui de la sixième flotte américaine³². Enfin, elles s'ingénierent à respecter à la lettre les décisions de rétention sans apparemment tenter de s'y opposer. Du côté des pays consommateurs, elles appliquèrent le principe d'une répartition équitable de toutes les disponibilités, sans favoriser l'un au détriment de l'autre comme l'exige l'esprit des mesures arabes³³.

Cette politique « équilibrée » des compagnies au Moyen-Orient leur fut, à plusieurs égards, bénéfique. En premier lieu, elles n'assumèrent plus la lourde responsabilité de fixer les prix dans un environnement pétrolier en mutation, mais en tirèrent des bénéfices. Ainsi, le relèvement massif des prix porta leurs bénéfices à un niveau record en 1974, soit un accroissement de 55 % pour les 37 sociétés américaines³⁴, grâce à une revalorisation des stocks, à leur part du pétrole-concession, ce qui leur permit d'intensifier leurs investissements et de résorber, en partie, leur déficit financier. Ensuite, elles se dégagèrent formellement des concessions, en récupérant leurs actifs pétroliers, sans pour autant perdre le contrôle effectif du pétrole « arabe ». Bien plus, elles réussirent à établir de nouvelles relations avec les Etats producteurs qui respectent, en principe, leur souveraineté : contrats de services et d'approvisionnement au Koweït, en Libye, en Algérie... Mais c'est l'accord de l'ARAMCO avec l'Arabie saoudite qui établira le nouveau statut des compagnies. Les grandes lignes de cet accord prévoient d'étendre les activités d'ARAMCO aux divers projets d'industrialisation du pays. Ainsi, les « Majors » deviennent des sociétés de services multiples, y compris les services pétroliers traditionnels, des holdings technologiques³⁵.

De plus, elles obtiennent un contrat pétrolier d'approvisionnement à long terme, ce qui contribue à assurer leur rôle traditionnel. Gulf fut la première compagnie à se structurer pour s'adapter au nouveau rôle : elle mit fin à son caractère de société intégrée et lui substitua une structure de diverses sociétés de services : production, exploitation, nucléaire... et chacune d'elles est tenue de réaliser des profits³⁶. Cependant, ce processus de restructuration de l'industrie est encore à ses débuts et dépend

³¹ Idem.

³² Sampson, p. 310.

³³ PIW, cf. infra.

³⁴ FNCB : « Oil Finances », in *Energy Memo*, vol. XI, n° 3, juillet 1975.

³⁵ Cf. Chevalier, p. 261.

³⁶ Cf. *Multinational Business*, n° 3, 1975.

de multiples variables : accès aux sources du Moyen-Orient, capacité de financement, nouvelles découvertes, participations dans d'autres secteurs... Et c'est son aboutissement qui déterminera, en dernier ressort, le nouveau rôle des compagnies pétrolières internationales.

CONCLUSION

Ce scénario se veut rationnel. Mais il n'ignore pas que le rationnel n'est pas souvent le réel ³⁷.

L'emploi de l'arme pétrolière fut une nécessité politique arabe. Que son application fût « fictive » ou réelle n'enlève rien à ses effets multiples.

Que son exécution s'accompagnât de « contacts » avec les compagnies internationales et les gouvernements étrangers est conforme à sa nature diplomatique.

Que son reflux s'opérât avant que les objectifs politiques arabes fussent pleinement satisfaits est un signe de la volonté arabe de paix.

Mais cette stratégie conciliante sera-t-elle payante ?

Les autres parties intéressées dans le conflit du Moyen-Orient sauront-elles l'estimer à sa juste valeur ? Israël réalisera-t-il enfin qu'une vraie sécurité réside dans une « paix juste et honorable » ? Les USA exerceront-ils une pression suffisante pour obtenir un changement radical de la politique de leur protégé ?

Ce qui est certain, c'est qu'en cas d'échec le recours à l'arme pétrolière s'inscrira, nécessairement, dans une confrontation totale, une stratégie néfaste de destruction mutuelle. Et cette fois, l'arme financière interviendra.

³⁷ *Forbes* du 15 avril 1976, en se basant sur divers documents, dont les « Hearings of the Senate subcommittee on Multinational corporations », soutient la responsabilité du State Department dans la crise pétrolière.

